

ELECTRONIQUE – Le système de certification TCO publie un rapport qui présente un état des lieux du respect des critères sociaux du label

Ce rapport analyse la conformité aux nouveaux critères sociaux introduits par TCO en 2012 pour 17 marques d'appareils électroniques dont HP, LG, Philips en encore Samsung. Deux ans après l'introduction, des progrès ont été réalisés par certaines marques, notamment au niveau de la prise de responsabilité envers les conditions de travail, de l'organisation structurelle de l'entreprise et de la transparence dans la communication. Toutefois, l'analyse montre que de graves violations persistent, en particulier en ce qui concerne les heures supplémentaires et le jour de congé hebdomadaire, le montant du salaire ou encore la liberté d'association.

[Lien vers le site](#) (en anglais)

MOBILIER – L'entreprise italienne Mobilferro fournit des meubles certifiés Ecolabel européen à des écoles à travers le monde

Afin de répondre aux exigences en matière de durabilité des appels d'offre publics des écoles faisant partie du programme de marchés publics écologiques, Mobilferro a certifié ses produits selon l'Ecolabel européen. Parmi les mesures environnementales mises en place, on trouve l'usage de mousses exemptes de CFC et de peintures pour le bois à base d'eau, et une utilisation limitée d'emballages. L'entreprise a également obtenu la certification ISO 14'001 et respecte le standard de responsabilité sociétale SA 8000.

[Lire l'article](#) (page 3, en anglais)

MOBILITE – La voiture électrique Bluecar sera désormais produite à plus grande échelle grâce à un partenariat avec Renault

La voiture électrique Bluecar a une autonomie de 250 km en cycle urbain et de 150 km en cycle extra-urbain. Ce véhicule utilise une batterie "lithium-métal-polymère", dite solide. Des accords ont été signés entre Bluecar et Renault. Ils visent à augmenter la production, qui devrait passer de 1'500 véhicule par an en 2014 à 2'500 en 2015, voire plus par la suite. Cela devrait également permettre de baisser les coûts de production du véhicule et d'en améliorer la qualité.

[Lire l'article](#)

[Lien vers le site](#)

ELECTRONIQUE – Greenpeace publie son 19^{ème} rapport sur les pratiques environnementales des fabricants de l'industrie électronique

Le rapport « Greener Gadget : Designing the future » fait le bilan de l'évolution des pratiques des fabricants de téléphones portables, ordinateurs, tablettes électroniques et télévisions. Il souligne la diminution de l'empreinte énergétique des fabricants et l'élimination progressive des substances chimiques dangereuses : en 2006, tous les téléphones portables recensés contenaient des PVC et des BFR (agents ignifuges bromés), contre la moitié actuellement. Des progrès restent attendus en matière d'éco-conception et de transparence sur les rejets de gaz à effets de serre. Parmi les fabricants les plus engagés pour l'élimination de substances chimiques dangereuses dans les ordinateurs et téléviseurs, on trouve Apple ou Philips. Parmi les moins actifs, on trouve entre autres Panasonic et Sony. Le site Greenit.fr relève toutefois que la problématique de l'obsolescence programmée n'est pas prise en compte dans ce rapport.

[Lien vers le site](#) (en anglais)

RESTAURATION – Une étude du groupe Consumer Behavior de l'ETHZ examine l'influence de la grandeur de l'assiette sur la consommation d'énergie et la composition du repas

Les chercheurs concluent que l'utilisation de plus petites assiettes ne représente pas une mesure appropriée afin de réduire l'apport énergétique total et de favoriser la perte de poids. Au contraire, de plus grandes assiettes pourraient constituer un moyen simple et bon marché pour promouvoir une alimentation saine, car elles incitent le consommateur à se servir davantage de légumes.

[Lire l'article](#)

SOURCES LUMINEUSES – L'ADEME publie un avis sur l'éclairage à diodes électroluminescentes (LED)

Suite au retrait des ampoules à incandescences et à l'interdiction des lampes halogénées de classe inférieures à B prévue pour 2016 en Europe, les LED représentent une alternative intéressante. L'avis de l'ADEME présente les avantages des LED. On y trouve entre autres que leur durée de vie moyenne est de 40'000 heures, contre 2'000 pour les halogènes et 8'000 pour les fluocompactes. De plus, elles émettent instantanément le flux lumineux désiré, ce qui est très utile pour des applications spécifiques telles que les lieux de passage. L'avis résume également les recommandations d'utilisation, comme le fait d'éviter l'usage de LED dans les lieux fréquentés par les enfants ou pour les personnes sensibles à la lumière, et de se tenir à plus de 20 cm des sources lumineuses.

[Lire l'avis](#)

TELEPHONES – Deux ONG publient une évaluation des grandes marques du secteur de l'électronique sous l'angle environnemental et social

Ce rating met en évidence le niveau d'avancement des principales marques du secteur de l'électronique au niveau de l'environnement, des droits du travail et de leur politique d'approvisionnement en minerais issus de zones de conflits. L'évaluation s'est fondée sur les réponses des questionnaires que *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont envoyés aux marques, sur les rapports annuels de celles-ci et sur les informations disponibles sur des sites Internet. Cette évaluation est complétée par des explications sur les conditions de travail, les déchets électroniques et les pistes d'action en tant qu'acheteur privé ou public.

[Lien vers la brochure](#) (rating = page 15-16)

[Lien vers le site Internet de l'évaluation](#)